
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mercredi 05 avril 2023

PROCÈS VERBAL

Liste des participants jointe en annexe au présent procès-verbal

Ordre du jour

1. Introduction

- Les nouvelles adhésions
- Lecture des dernières cotisations optionnelles activées par les membres

2. Activité de l'ATD16 en 2022

- Rapport d'activité 2022 et programme 2023

3. Vote du Budget Prévisionnel pour 2023

- Examen des comptes de gestion et administratif 2022
- Délibération d'affectation du résultat
- Maquette du Budget Prévisionnel 2023 [M57 et M4]

4. Informations & questions diverses

- La vie des politiques :
 - Parcours Cybersécurité
 - Mouvements comptables à façon
 - Numérisation des voiries communales, chemins ruraux et ouvrages d'art communaux
 - Photographie aérienne, précision 5 cm
 - Dynamique des projets d'aménagement : 2023, année phare dans la mandature
- Comptes-rendus des groupes de travail de l'ATD16 :
 - Groupe de travail « Eaux Pluviales », en collaboration avec Charente Eaux
 - Groupe de travail « Certificats d'économies d'énergie (CEE)
 - Groupe de travail « Visio + »
- Domaine de la Combe
 - Projet de mise en œuvre des salles mutualisées de réunion et de formation sur le site du Domaine de la Combe
 - Demande de subvention auprès du Fonds vert pour la renaturalisation et le réaménagement paysager global du Domaine de la Combe
- L'agenda
- Mobilisation des CEE au bénéfice de nos adhérents – Intervention de notre partenaire Hellio
- Réponses aux questions de l'assemblée

Introduction

Monsieur Michel CARTERET, Président, ouvre le Conseil d'Administration de l'ATD16 et remercie les élus de leur présence.

Monsieur le Président, précise que le quorum est atteint : 142 présents et 3 représentés.

Il précise que l'ordre de jour sera bien respecté mais les sujets du point « La vie des politiques » du chapitre « 4. Informations & questions diverses » seront abordés pendant l'exposé de l'activité de l'Agence par les responsables des services/pôles clôturant les thématiques afférentes dans le but de rendre le vote de l'Activité de l'ATD16 en 2022 plus dynamique.

1. Introduction

Examen des nouvelles demandes d'adhésion

Pour ouvrir la réunion, il est exposé les points suivants à l'assemblée pour information à l'ensemble des élus de la gestion courante de l'Agence à savoir :

- Les nouvelles adhésions
- Le nombre des membres de l'Agence
- Les dernières cotisations optionnelles activées

2. Activité de l'ATD16 en 2022

L'élaboration d'un rapport et d'un programme d'activité répond à une obligation d'information prévue au sein du Code général des collectivités territoriales et relayée dans les statuts de l'ATD16. Conformément aux articles 11 et 15 de ces derniers, il appartient à l'Assemblée générale d'entendre lecture et de donner quitus de ce document.

Le rapport et programme d'activité de l'ATD16, présente en détail les événements marquants et indicateurs clés de l'ATD16 en 2021. Ce document met également en avant les premières perspectives définies pour 2022.

Une lecture succincte est proposée par Monsieur le Directeur puis par chaque manager de l'ATD16, référent des politiques de l'Agence, en mettant l'accent sur les points prioritaires de l'activité 2022 et du programme des action pour l'année 2023.

Dans l'ensemble, nous pouvons indiquer que l'année 2022 s'est notamment caractérisée par la création de la nouvelle politique « Parcours de cybersécurité », par l'élargissement de la politique « Appui logiciels » à la gamme Berger Levrault® ainsi que par le déploiement de la politique « Appui aux logiciels de gestion des marchés publics [Marcoweb®] ». Elle a également été marquée par la mise en œuvre des projets pour lesquels un financement au titre du Plan de relance avait été obtenu en 2021 (Cybersécurité, Créa Data, Recensement de la voirie communale). Enfin, cette année 2022 aura vu la réalisation d'un audit « relation adhérents » afin de diagnostiquer et de qualifier l'ensemble des processus de mise en contact entre les adhérents et les services numériques de l'Agence. Il a notamment donné lieu à la refonte de l'organigramme de l'ATD16 (création de pôles) et à nouveau rythme de traitement des tickets associé à une plus grande planification et professionnalisation.

Il est précisé que ce document a été validé par le Conseil d'administration le 23 mars dernier et qu'il a été joint à la convocation de l'Assemblée générale sur idelibRE et qu'il sera consultable sur le site de l'ATD16 dès sa notification par le contrôle de légalité.

L'Assemblée générale, après en avoir délibéré :

- ✓ **Approuve à l'unanimité**, le rapport d'activité 2022 et le programme 2023 annexés.

À chaque thématique référente, il a été abordé l'actualité de la vie des politiques de l'Agence Technique :

Parcours Cybersécurité

Lionel CLERCQ, Responsable du Pôle Numérique, alerte les élus présents via une vidéo des conséquences d'une cyberattaque. Il rappelle la question n'est pas de savoir « qui sera cyberattaqué ? » mais « quand serais-je cyberattaqué ? »

Il expose les contours de la nouvelle politique optionnelle de l'ATD16, voté en juin dernier, « Parcours cybersécurité & RSSI mutualisé » qui propose un appui afin de renforcer sa cybersécurité notamment en proposant un audit de la structure, une formation aux bonnes pratiques et une visite de contrôle suivant la périodicité choisie.

Mouvements comptables à façon

Alexandra FONDEVILLE, Responsable du Secrétariat Technique et Administratif Mutualisé, présente la politique votée au dernier Conseil d'administration à savoir « Mouvements comptables à façon ».

Cette politique a été élaborée suite à plusieurs demandes des membres de l'Agence ayant un besoin ponctuel (remplacement d'agent) ou au long terme (externalisation de la pratique comptable) dans la manufacture des mouvements comptables dans les logiciels métiers. Cette politique, complémentaire à l'appui au service « paie à façon » proposé par le CDG16 assurerait le maintien de la responsabilité de l'ordonnateur.

Il est proposé en premier lieu une expérimentation à partir du 01er septembre prochain.

Numérisation des voies communales, des chemins ruraux et ouvrages d'art communaux

Romain LACOURARIE, Responsable de Pôle SIG, annonce des ateliers territoriaux, à l'échelle des EPCI, dans le but de recueillir les plans des 363 communes de Charente, mis à jour, faisant apparaître les voies communales, les chemins ruraux ainsi que les ouvrages d'art communaux.

Ces informations seront par la suite transférées à notre prestataire qui sera choisi à l'issue d'une procédure de marchés publics en cours de publicité.

Cette démarche est effectuée dans le cadre du projet lauréat du même nom au titre du Plan de relance.

Photo aérienne, précision 5cm – PCRS16

Il est proposé un point d'étape du PCRS16 afin d'informer les élus du calendrier sur l'année 2023 du déploiement de la photo aérienne d'une précision de 5cm en précisant que le bloc D qui correspond à la zone Sud-Est de la Charente est déjà consultable sur notre outil Géo16 Map. Romain LACOURARIE, indique également que ce fond de plan peut être complété par des plans vecteurs dont le format numérique spécifique est à demander dans le CCTP des marchés dès la mise en publicité de celui-ci.

Il est également rappelé que tous les ayants-droit des 9 co-partenaires de la conventions PCRS ont accès à cette photographie.

3. Vote du Budget Prévisionnel pour 2023

1-Adoption des comptes de gestion – Exercice 2022

Monsieur le Président informe que les comptes de gestion 2022 qui reflètent les comptes administratifs 2022 présentent un résultat déficitaire en M14 et excédentaire en budget annexe. Ce dernier sera repris dans les budgets primitifs 2023, votés, ce jour, le mercredi 05 avril 2023.

L'Assemblée générale, après en avoir délibéré :

- ✓ **Adopte** à l'unanimité, les comptes de gestion du Payeur départemental pour l'exercice 2022 de l'Agence Technique (M14 & budget annexe), dont les écritures sont identiques à celles des comptes administratifs pour l'année 2022 ;
- ✓ **Autorise** à l'unanimité, Monsieur le Président à signer tous les documents intervenant en application de la délibération afférente.

2-Adoption des comptes administratifs – Exercice 2022

Vu les articles L.2311-5, L. 1612-12, L.5212-2-1 et suivants du Code général des Collectivités territoriales ;

Vu le décret 1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique ;

Vu la délibération de l'Agence Technique n°AG-2021-04-R02.4 en date du 12 avril 2021 approuvant le BP 2021 & le Budget annexe « Prestations de services » ;

Vu les comptes administratifs produits en annexe ;

Considérant que l'Assemblée générale doit se prononcer avant le 30 juin de l'année N+1 sur l'exécution de la comptabilité administrative tenue par Monsieur le Président, ordonnateur ;

Considérant que pour adopter les Comptes administratifs, le Président de l'Agence doit quitter la séance et être remplacé ;

Considérant que les comptes de gestion adoptés préalablement font ressortir une identité d'exécution d'écritures avec les comptes administratifs des deux entités ;

Considérant que le résultat de fonctionnement cumulé sera repris en report à nouveau sur le BP 2022 ;

Il est proposé que l'Assemblée Générale approuve les comptes administratifs de l'exercice 2021, arrêtés comme suit :

Budget Principal (M14) :

Le compte administratif de l'ATD16 fait apparaître un résultat de fonctionnement déficitaire et volontaire de 249 484,16€.

La mobilisation, en 2022, de l'excédent d'exploitation, a permis la conduite de projets pour lesquels une subvention du Plan de relance a été obtenue (audit cybersécurité, capsules RGPD, Créa Data) mais également la réalisation d'un audit « relation adhérents » afin de diagnostiquer et de qualifier l'ensemble des processus de mise en contact entre les adhérents et les services numériques de l'agence. Des crédits ont également été dédiés à une plateforme digitale transversale à l'ensemble des métiers et actions de l'ATD16 [CRM ou ERP] permettant de simplifier et fluidifier la gestion de la multiplicité des adhérents, des politiques mutualisées mises en place, mais aussi le suivi des centrales d'achat et des interventions réalisées pour le compte de nos adhérents.

Par ailleurs, des ajustements organisationnels ont été apportés à l'organigramme de l'ATD16 en 2022. Afin de renforcer la dimension numérique de l'ATD16, un responsable du Pôle Numérique a été recruté afin de manager et de sécuriser toute l'activité du Pôle (3 services) qui propose des solutions de maintenance informatique (3 000 machines), du support de logiciels JVS®, Berger Levrault®, de la sauvegarde ainsi que de nombreux outils collaboratifs. Ce recrutement se verra compensé, à compter de 2023, par une augmentation de la participation du Conseil départemental (+75 000€). En outre, la hausse du point d'indice tout comme le récent versement de la taxe transport ont eu un impact sur les charges de personnel de l'Agence Technique en 2022 (chapitre 012).

À la fin de 2022, l'excédent cumulé de fonctionnement s'élève à 568 631,38€.

Pour la section d'investissement l'exercice affiche un résultat excédentaire de 32 559,18€. À la fin de 2022, l'excédent cumulé d'investissement s'élève à 125 116,27€.

Le résultat cumulé des deux sections fait apparaître un résultat global excédentaire de 693 747,65 €.

Le résultat de l'année 2022 s'établit comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses : 2 558 369,02€

Recettes : 2 338 884,86€

Section d'investissement

Dépenses : 87 277,23€

Recettes : 119 836,41€

Budget Annexe « Prestations de services » (M4) :

Le compte administratif M4 « Prestations de services » fait apparaître un résultat excédentaire de fonctionnement de 44 142,63€.

À la fin de 2022, l'excédent et le résultat global cumulé de fonctionnement s'élève à 202 604,94€.

Le résultat de l'année 2022 s'établit comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses : 870 503,68€

Recettes : 914 646,31€

Pour **2023**, le résultat de reprise du **budget principal** de l'ATD16 s'établira :

- Pour la section de fonctionnement : excédent de **568 631,38€**
- Pour la section d'investissement : excédent de **125 116,27€**

Le **budget annexe « Prestations de services »** de l'Agence s'établira après reprise des résultats, en section de fonctionnement à **202 604,94€**.

L'Assemblée générale, après en avoir délibéré :

- ✓ **Adopte à l'unanimité**, les comptes administratifs 2022 (M14 & M4) de l'Agence Technique, dont les résultats sont conformes au compte de gestion établi par Monsieur le Payeur départemental ;
- ✓ **Approuve à l'unanimité**, le résultat de reprise du budget principal à hauteur de 568 631,38€ en section de fonctionnement et de 125 116,27€ en section d'investissement pour 2023 ;
- ✓ **Approuve à l'unanimité**, le résultat de reprise du budget annexe à hauteur de 202 604,94€ en section de fonctionnement pour 2023.

3-Affectation du résultat – Exercice 2022

À la suite de l'arrêté des comptes de l'exercice 2022 constitué par le vote du compte administratif, l'Assemblée générale doit procéder à la reprise du résultat constaté à la clôture de l'exercice et à son affectation.

Considérant qu'en M57, le résultat N-1 doit faire l'objet d'une affectation lors du budget primitif si le compte de gestion et le compte administratif ont été adoptés préalablement ;

Considérant que la section d'investissement du budget principal affiche un résultat excédentaire ;

Considérant que la section de fonctionnement du budget principal affiche un résultat déficitaire ;

Il est proposé que l'Assemblée générale approuve l'affectation du résultat de l'exercice 2022, du budget principal, arrêté comme suit :

Reports	
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	92 557,09
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure :	818 115,54

Soldes d'exécution	
Un solde d'exécution (Excédent -002) de la section d'investissement de :	32 559,18
Un résultat d'exécution (Déficit - 002) de la section de fonctionnement de :	249 484,16

Restes à réaliser	
Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	1 784 212,68
En recettes pour un montant de :	1 540 000,00

Besoin net de la section d'investissement	
Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	163 153,61

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le Conseil d'Administration, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section

Compte 1068	
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	0,00

Ligne 002	
Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	568 631,38

Considérant qu'en M4, le résultat N-1 doit faire l'objet d'une affectation lors du budget primitif si le compte de gestion et le compte administratif ont été adoptés préalablement ;

Considérant que le résultat N-1 doit combler en priorité le besoin de financement ;

Considérant que la section de fonctionnement de la M14 affiche un résultat excédentaire ;

Il est proposé que l'Assemblée générale approuve l'affectation du résultat de l'exercice 2022 du budget annexe Prestations de services, arrêté comme suit :

Reports	
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	0,00
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure :	158 462,31

Soldes d'exécution	
Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de :	0,00
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	44 142,63

Restes à réaliser	
Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	0,00
En recettes pour un montant de :	0,00

Besoin net de la section d'investissement	
Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	0,00

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le Conseil d'Administration, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section

Compte 1068	
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	0,00

Ligne 002	
Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	202 604,94

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré :

- ✓ **Adopte à l'unanimité**, l'affectation du résultat de l'exercice 2022, comme arrêté ci-avant.

4-Vote du Budget Primitif – Exercice 2023

L'ATD16 est une entité d'ingénierie et de services en évolution permanente afin de répondre aux attentes de ses adhérents. Elle est donc en croissance constante ce qui se traduit chaque année par une hausse des recettes et donc des dépenses de fonctionnement liées à l'emploi de nouveaux agents. L'Agence propose aujourd'hui 33 politiques mutualisées contre 2 à sa création et affiche 39 collaborateurs à son tableau des emplois contre 5 en 2014.

Comme annoncé lors du vote du budget primitif 2022, l'ATD16 a mobilisé, l'année passée, une partie de son excédent de fonctionnement cumulé afin de financer la réalisation d'actions exceptionnelles (Plan de relance, audit relations adhérents...). Certaines actions devront être poursuivies au titre de l'année 2023, notamment le recensement de la voirie communale (pour lequel une subvention de 358 000€ a été obtenue) et la mise en œuvre du plan d'action en matière de cybersécurité (subventionné par l'ANSSI) suite à l'audit effectué en 2022.

Par ailleurs, et suite à l'audit « relation adhérent » réalisé en 2022, des ajustements organisationnels ont été apportés à l'organigramme de l'ATD16 en 2022. Afin de renforcer la dimension numérique de l'ATD16, un responsable du Pôle Numérique a été recruté afin de manager et de sécuriser toute l'activité du Pôle (3 services) qui propose des solutions de maintenance informatique (3 000 machines), du support de logiciels JVS®, Berger Levrault®, de la sauvegarde ainsi que de nombreux outils collaboratifs. En outre, la hausse du point d'indice tout comme le récent versement de la taxe transport ont eu un impact sur les charges de personnel de l'ATD16 en 2022 (chapitre 012) et doivent également être pris en compte au titre de l'année 2023.

Il est par ailleurs rappelé le Conseil d'administration de l'ATD16 a décidé de faire varier chacune de ses cotisations d'1,5% en plus chaque année afin de compenser une partie de l'inflation subie et de l'indice de « glissement vieillesse technicité » inhérent à l'ingénierie mise à disposition. Pour rappel, l'Agence ne réalise aucun bénéfice et souhaite simplement équilibrer ses comptes.

Le coût des services mis en place est même inférieur à leur coût réel puisque le Conseil départemental, par sa subvention annuelle, permet aux adhérents de l'ATD16 de bénéficier d'une réduction de coût de près de 15%. Cette solidarité territoriale se verra renforcée à compter de 2023 puisque le Conseil départemental a voté une augmentation de sa participation, de 350 000€ à 425 000€ afin d'accompagner l'Agence Technique de la Charente dans sa réorganisation sans trop impacter chacune des collectivités adhérentes.

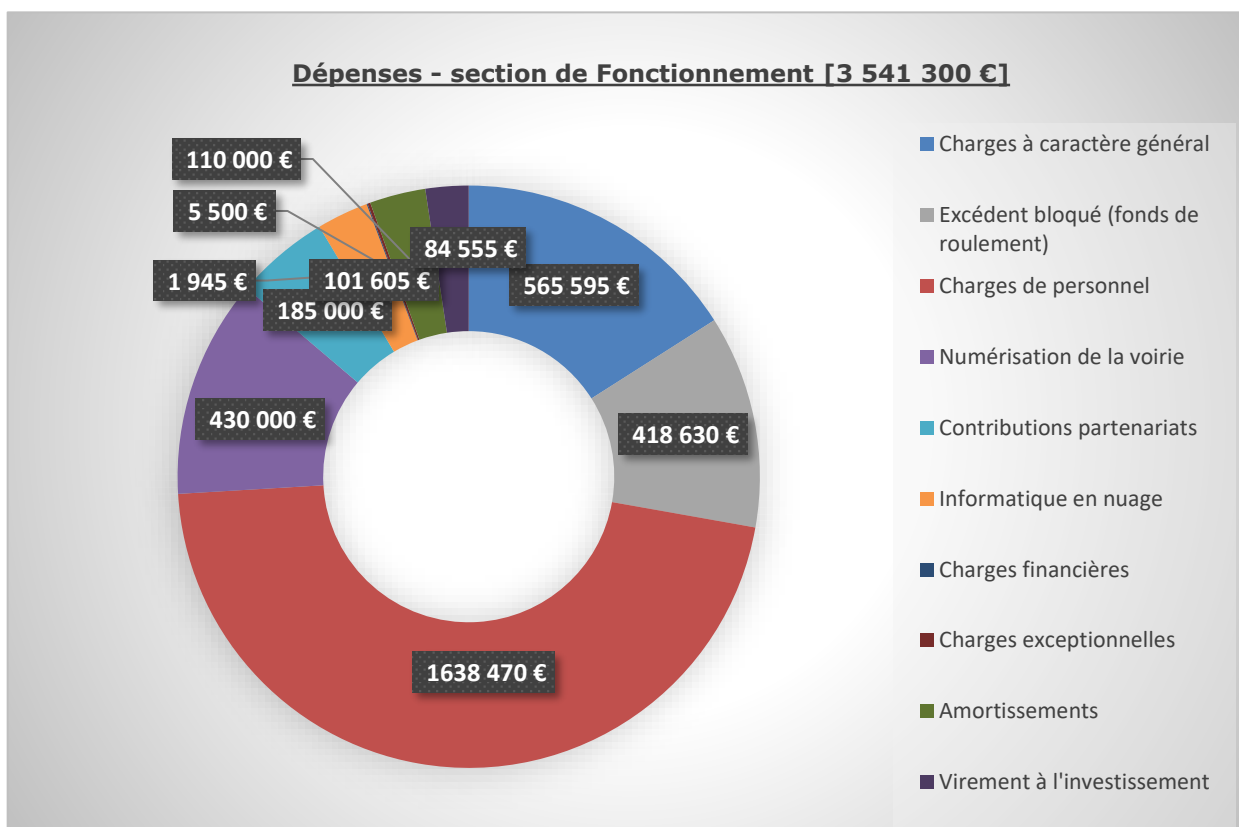
Ces recettes complémentaires sont strictement nécessaires à l'équilibre du budget de l'ATD16 pour 2023.

Le budget prévisionnel « M57 » 2023

Il est rappelé que ce budget doit permettre à l'ATD16 de régler l'ensemble de ses dépenses en personnels, matériels, véhicules, locaux, formation, assurances... En outre, la présente maquette permettra, comme évoqué, de finaliser la réalisation des actions subventionnées au titre du Plan de relance (recensement de la voirie communale, cybersécurité...).

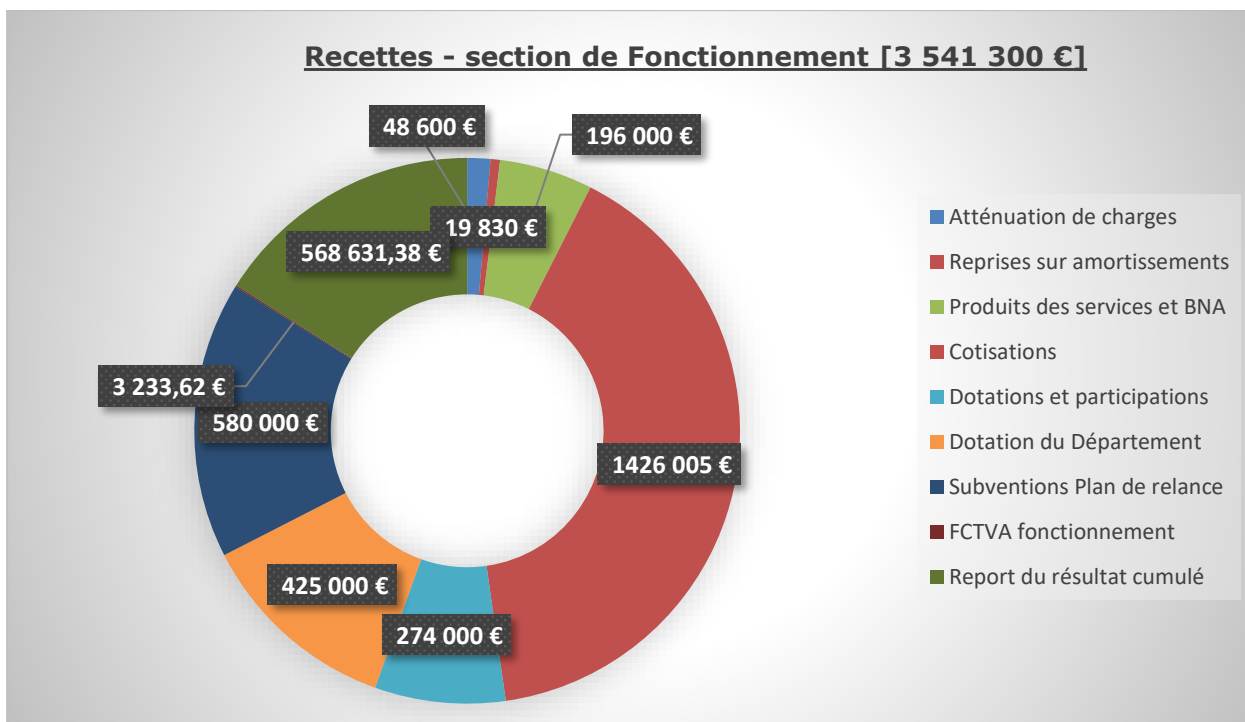
Du côté des investissements, la réhabilitation des salles de réunion figure dans ce budget primitif ainsi que l'achat des équipements actifs nécessaires à la sauvegarde des données des communes.

Les dépenses de fonctionnement sont articulées autour des chapitres suivants :



Les recettes du budget 2023 sont constituées de la participation forfaitaire du Département à hauteur de 425 000€ (augmentation de 75 000 €), des cotisations des collectivités territoriales, représentant 1 426 005€, ainsi que des participations des BNA et prestations ponctuelles pour 196 000€.

Les recettes de fonctionnement du présent budget sont constituées :



Le budget primitif pour 2023 détaillant l'ensemble de ces données figure en annexe du présent rapport.

Il est précisé que le présent budget sera voté par nature au niveau du chapitre.

Le plan comptable retenu est celui de la M57 développée.

Comme en 2022, il sera exécuté en mode « dématérialisé ».

En 2022, le budget voté en dépenses de fonctionnement était de **3 105 035€**.

Le BP 2023 prévoit un équilibre en section de fonctionnement à hauteur de **3 541 300€**.

Le BP 2022 prévoit un équilibre en section de fonctionnement à hauteur de **3 105 035€**.

Le budget « Prestations de services » (M4) pour 2023

Un budget M4 permet d'inscrire les flux liés aux achats et ventes de matériels et logiciels informatiques (à prix coûtant, ne générant ni marge ni TVA), ainsi qu'aux prestations ponctuelles (génératrices de TVA). Ce budget affiche un excédent de fonctionnement, pour l'année 2022, de 44 142,62€, et un résultat d'exploitation global cumulé positif, de 202 604,94€.

Il vous est proposé d'autoriser les dépenses et les recettes à hauteur de 1 302 800€.

Il est précisé que le Conseil d'administration a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du mercredi 22 mars 2023.

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré :

- ✓ **Adopte à l'unanimité**, le budget primitif M57 (joint à la délibération) pour l'exercice 2023 d'un montant total de :
 - 3 541 300€ en fonctionnement,
 - 1 887 670€ en investissement.

- ✓ **Adopte à l'unanimité**, le budget annexe « Prestations de services » M4 pour l'exercice 2023 d'un montant total de :
 - 1 302 800€ en dépenses et recettes de fonctionnement.

4. Questions et informations diverses

Pour conclure l'Assemblée générale, Monsieur le Président propose dans un premier temps le compte-rendu par leur référent de deux groupes de travail :

- Groupe de travail « Visio+ », référent Fabien DELISLE [Membre du CA de l'ATD16 & Maire de Saint-Même-les-Carrières]
Au vu du contexte réglementaire, les pratiques en cours et les moyens à dégager pour finaliser le projet, les membres de ce groupe de travail propose à l'unanimité de renoncer à ce projet et de rendre la subvention correspondante obtenue au titre du Plan de relance.
- Groupe de travail « Certificats d'économies d'énergie – CEE », référent Pierre NAU [Membre du CA de l'ATD16 & Adjoint au maire de Châteaubernard]
Les membres de ce groupe de travail se sont réunis une dernière fois en février dernier afin dans un premier temps d'échanger avec des entités ayant mis en place des initiatives en la matière puis dans un second temps de rencontrer des obligés CEE. À la suite de cette réunion, le groupe de travail a choisi de conventionner avec l'obligé HELLIO qui propose un accompagnement des collectivités plus avantageux ainsi qu'une rétroactivité de 10 mois à la date de signature de la convention de partenariat.

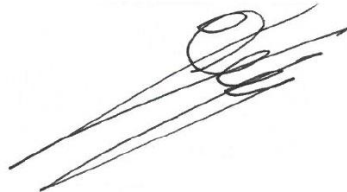
Dans un second temps, Monsieur le Président a présenté un point d'étape du projet de la mise en œuvre des salles mutualisées de réunions et de formations au sein du Domaine de la Combe par une vue de la maquette 3D, présentée en phase esquisse par le groupement de maîtrise d'œuvre. Monsieur le président informe, par la même occasion, l'Assemblée que le projet de renaturalisation et réaménagement paysager du Domaine de la Combe fait l'objet d'une éligibilité de principe au Fonds vert, la faisabilité du projet sera donc réactualisée par l'Agence puis présenté au Conseil départemental, propriétaire du site.

En fin de séance, Monsieur le Maire d'Exideuil-sur-Vienne, Jean-François DUVERGNE, a remercié l'ATD16 de son engagement auprès des collectivités.

La séance est levée à 19h30.

Fait à Saint-Yrieix-sur-Charente, le 12 avril 2023

Le Président de l'ATD16,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'MICHEL CARTERET', written over a light blue grid background.

Michel CARTERET



Réunion de l'Assemblée générale

Mercredi 05 avril 2023

Objet : Liste des participants

Date de la convocation :	Le 24/03/2023
Président :	M. Michel CARTERET

Sous la Présidence de M. Michel CARTERET,

Étaient présent.e.s (142)

Collège n°1 : Collège des Conseiller.e.s Départementaux.ales (4)

1	Michel BUISSON	Canton de Touvre-et-Braconne	3	Fatna ZIAD	Canton de Touvre-et-Braconne
2	Anne MARTRON	Canton de Jarnac			

Collège n°2 : Collège des représentant.e.s des communes et établissements publics intercommunaux (138)

1	Alain DUNOYER	ADJOTS (LES)	70	Pascal DELPECH	NONAC
2	Catherine DAMBLEVE	ALLARD- AMBÉRAC	71	Didier LAVERGNE	ORADOUR D'AIGRE
3	Philippe MOREAU	ANGEDUC	72	Bruno PELLETTIER	ORIOILLES
4	Aurélié ASTIER	ANSAC-SUR-VIENNE	73	Susan GARBER	PALLUAUD
5	Bernard BOUCHERE	ASNIÈRES SUR NOUÈRE	74	Odette PASCAUD	PARZAC
6	Daniel POUPEAU	AUBETERRE SUR DRONNE	75	Nathalie DUMINY	PINS (LES)
7	Michel DUBOJSKI	BAIGNES SAINTE RADEGONDE	76	Françoise PERRIN	POURSAC
8	Émilie TARDIEUX	BALZAC	77	Antonio GONZALEZ	PRANZAC
9	Dominique CHATELLIER	BARRET	78	Francis BEAUMATIN	PRESSIGNAC
10	ROY Nicole	BASSAC	79	Corinne GALTAUD	PUYMOYEN
11	Bernard BROTHIER	BELLON	80	Philippe VIROULAUD	PUYRÉAUX
12	Danielle SURAULT	BERNAC	81	Fabien JEUNE	RANVILLE BREUILLAUD
13	Françoise LE BIHAN	BESSAC	82	Marie-Claude BELLOT	REIGNAC
14	Sylvain AUGERAUD	BLANZAGUET	83	Bernard MORISSET	ROCHETTE (LA)
15	Vivian BOUTTEMY	BOISNÉ LA TUDE	84	Marie-France DESCHAMPS	RONSENAC
16	Isabelle CAQUET	BONNEUIL	85	Bruno CHABOT	ROULLET SAINT ESTÈPHE
17	Magali BOURLEAU	BOUËX	86	Roger BARTHELEMY	ROUZÈDE
18	Sylvie MASSACRÉ	VIROLLEAU- BOUTEVILLE	87	Alain BOUSSARIE	RUELLE SUR TOUVRE
19	Isabelle ROMPEN	BRIE SOUS BARBEZIEUX	88	Jacques BELY	SAINT ADJUTORY
20	Robert ROUGIER	BRIGUEUIL	89	Éric GRIVET	SAINT AMANT DE BOIXE
21	Jean-Pierre BARDOULAT	BUNZAC	90	Laurent BATY	SAINT AMANT DE NOUÈRE
22	James GUILLET	CHAMPAGNE VIGNY	91	Patrick HUNEAU	SAINT AULAIS LA CHAPELLE
23	Catherine CECCHIN	CHAPELLE (LA)	92	Viviane RAINAUD	SAINT BONNET
24	Pierre NAU	CHÂTEAUBERNARD	93	Bruno DUBOIS	SAINT FÉLIX
25	Marcel VIGIER	CHAZELLES	94	Gilbert RAMBEAU	SAINT FORT SUR LE NÉ
26	Alain JOSEPH	COMBIERS	95	Céline MARCELIN	SAINT FRAIGNE
27	Frédérique LACOMBE	CONDÉON	96	Danielle COMBEAU	SAINT GERMAIN DE MONTBRON
28	Jean-François GUINOT	CONFOLENS	97	Alexandra QUICHAUD	SAINT LAURENT DE CERIS
29	Serge LHOMME	COTEAUX DU BLANZACAIS	98	Alain BOUCKENOOGHE	SAINT MARY
30	Jean Paul TERRASSIER	COURCÔME	99	Fabien DELISE	SAINT MÈME LES CARRIÈRES

31	Jean-Pierre O'BYRNE	COURONNE (LA)	100	Françoise PINAUD	SAINT MICHEL	
32	Anthony DOUET	DIRAC	101	Jean-Christophe PANCHAU	SAINT QUENTIN SUR CHARENTE	
33	Thierry DOTTE	ÉCURAS	102	Bruno MAGUIER	SAINT SIMON	
34	Audrey BARBOTIN	ÉTRIAIC	103	Éric ROUSSEAU	SAINT YRIEIX SUR CHARENTE	
35	Jean-Jacques VIGNAUD	EYMOUTHIER	104	Michel CHAMPROUX	TAPONNAT FLEURIGNAC	
36	Daniel DECHANDON	FEUILLADE	105	Bernard DESSE	TÂTRE (LE)	
37	Philippe MORIN	FLÉAC	106	Catherine VARAS-DIARRA	TORSAC	
38	Monique CHALONS	FOUQUEBRUNE	107	Frédéric GENTET	TOURRIERS	
39	Sébastien LANDIER	FOUSSIGNAC	108	Jocelyne DUMONTET	TOUVÉRAC	
40	Yves BONNEMAIN	GENAC BIGNAC	109	Fabrice MARIÉ	TROIS PALIS	
41	Sébastien DURIEUX	GRAVES SAINT AMANT	110	Alain GILLAIZEAU	VAL D'AUGE	
42	Philippe GESSE	JARNAC	111	Dominique BURR	VAUX ROUILLAC	
43	Philippe MARECHAL	HIERSAC	112	Jean-Louis MATARD	VERDILLE	
44	Gérard JOUBERT	JAVREZAC	113	Élena LABROUSSE	COGNASSO VERRIÈRES	
45	Gilles CALLEC	LA ROCHEFOUCAULD ANGOUMOIS	EN	114	Jonathan ROUDIER	VERVANT
46	Jean-Christophe COUTANT	LAGARDE SUR LE NÉ	115	Pascal BŒUF	VILLEFAGNAN	
47	Pascal BECKER	LESTERPS	116	Jean ROULLAND	VILLEJOUBERT	
48	Gérard ANDRIEUX	LINARS	117	Cyril POINSET	VILLIERS LE ROUX	
49	Christophe FRAGNAUD	LONDIGNY	118	Laurent SOLTYSIAK	VINDELLE	
50	Pierre CHAUSSEPIED	LONNES	119	Pascal BAUDIFFIER	VOEUIL ET GIGET	
51	Véronique LAMAZIÈRES	LUXÉ	120	Éric CABALLERO	VOUHARTE	
52	Jean-Luc CARDINAUX	MAGNAC SUR TOUVRE	121	Roseline CHAGNAUD	VOULGÉZAC	
53	Éric GAUTHIER	MANOT	122	Julien DEBUS	VOUTHON	
54	Pascal MANDAVY	MARILLAC LE FRANC	123	Vincent GUGLIELMINI	YVIERS	
55	François-Xavier TRIJEAUD	MAZEROLLES	124	Emmanuel JOUASSIN	YVRAC ET MALLEYRAND	
56	Jean-Christophe COR	MÉRIGNAC	125	Éric PINAUD	CC CHARENTE LIMOUSINE	
57	Didier GALLAU	MERPINS	126	James CHABAUTY	CC COEUR DE CHARENTE	
58	Patrick MESNARD	MONS	127	Éric COUVIDAT	CC ROUILLACAIS	
59	Jean-Marie TRAPATEAU	MONTEMBOEUF	128	Claire LEFAURE	SEP DU SUD CHARENTE	
60	Joël COMTE	MONTIGNAC CHARENTE	129	Pierre MADIER	SIAEP DU NORD EST CHARENTE	
61	Isabelle CAILLET	MONTJEAN	130	Pierre VALADE	SIAEP DU NORD OUEST CHARENTE	
62	Frédéric BERGEON	MONTMÉRAC	131	Évelyne LACHAISE	SIVOS DE L'ECOLE MATERNELLE DU SECTEUR D'AIGRE	
63	Pierre CHENE	MONTRONNET	132	Jean-Pierre BOURNIER	SIVOS MONTEMBOEUF	
64	Virginie PAILLETTE	MOSNAC-SAINT SIMEUX	133	Murielle ÉTIENNE	SM CHARENTE EAUX	
65	Joël FOUCHÉ	MOUTHIER SUR BOËME	134	Jean-François DUVERGNE	SM DES BASSINS DU GOIRE DE L ISSOIRE ET DE LA VIENNE EN CHARENTE LIMOUSINE (SIGIV)	
66	Jean-Michel PLUYAUD	MOUZON	135	Pascal HÉLION	SMET3B	
67	Jean-Claude LACROIX	NABINAUD	136	Bernard BORNE	SMIVOS DES PTITS LOUPS	
68	Michel GALLARD	NERCILLAC	137	Manuel DESVERGNES	SYNDICAT DE VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS DE LA CHARENTE CALITOM	
69	Didier BEAULIEU	NIEUIL	138	Bruno GAY	SYNDICAT DU BASSIN VERSANT DU NÉ	

Étaient représenté.e.s (3)

Collège n°2 : Collège des représentant.e.s des communes et établissements publics intercommunaux (3)

1	François HUGON	RAIX	3	Jean-Pierre FLEURENCEAU	VIBRAC
2	Michel VARENNE	SALLES DE BARBEZIEUX			

Étaient excusé.e.s (278)

Collège n°1 : Collège des Conseiller.e.s Départementaux.ales (11)

1	François BONNEAU	Canton de Val-de-Nouère	7	Patrick GALLÈS	Canton de Tude-et-Lavalette
2	Nicole BONNEFOY	Canton de Boixe-et-Manslois	58	Célia HELION	Canton de Boème-Échelle
3	Pierre-Yves BRIAND	Canton Cognac 2	9	Pierre-Hermann MUGNIER	Canton de Boixe-et-Manslois
4	Michael CANIT	Saint Sornin	10	Francis POINT	Charente-Bonnieure
5	Jacques CHABOT	Canton de Charente Sud	11	Jérôme SOURISSEAU	Canton de Jarnac
6	Jeannine DUREPAIRE	Canton de Charente-Vienne			

Collège n°2 : Collège des représentant.e.s des communes et établissements publics intercommunaux (267)

1	Stéphane BRANTHOMÉ	ABZAC	135	Nathalie LEPRETRE	MOULINS SUR TARDOIRE
2	Thierry HAZEVIS	AGRIS	136	Marc NAFFRICHOUX	MOUTONNEAU
3	Olivier GEOFFRION	AIGRE	137	Didier ARDELEY	NANCLARS
4	Nathalie LANDREVIE	ALLOUE	138	Frédéric MAS	NANTEUIL EN VALLÉE
5	Guy ROUGIER	AMBERNAC	139	Éric DANCHÉ	NERSAC
6	Alain MORANGE	ANAIIS	140	Guy BERNARD	ORGEDEUIL
7	Lydie BLANC	ANGEAC-CHAMPAGNE	141	Pauline DUMAS	ORIVAL
8	Frédérique REMBAULT	ANGEAC-CHARENTE	142	Sylvie GUFFROY	PAIZAY NAUDOUIN EMBOURIE
9	Xavier BONNEFONT	ANGOULÊME	143	Dominique DE CASTELBAJAC DE LA CROIX	PASSIRAC
10	Rémy PINEAU	ARS	144	Bruno BORDEAU	PÉRIGNAC
11	CHAMPALOUX Didier	AUNAC SUR CHARENTE	145	Géraldine BOUILLON	PILLAC
12	Guillaume LE DIRAISON	AUSSAC VADALLE	146	Fabien LAGARDE	PLASSAC-ROUFFIAC
13	Sylvie BOIZUMAULT	BARBEZIÈRES	147	Thérèse PATRIER	PLEUVILLE
14	Philippe BOBE	BARBEZIEUX SAINT HILAIRE	148	Wilfried LAVAUD	POULLIGNAC
15	Dany POIRIER	BARDENAC	149	Marie-Joëlle MERCADE	RIOUX MARTIN
16	Christophe GENDRAUX	BARRO	150	Carole CASTAGNET	RIVIÈRES
17	Philippe PELLISSIER	BAZAC	151	Éric ROCHER	ROUFFIAC
18	Erin AINSWORTH	BEAULIEU SUR SONNETTE	152	David POURTIN	ROUGNAC
19	Jean-Pierre HERROUET	BÉCHERESSE	153	Jean-Luc BOUTIN	ROUILLAC
20	Olivier CHERIOT	BENEST	154	Raymond MARTIN	ROUSSINES
21	Françoise BŒUF	BERNEUIL	155	Jean-Pierre CHARDONNET	RUFFEC
22	Thierry PELLET	BESSÉ	156	Patrick FLORENT	SAINT AVIT
23	Pierre POUX	BIOUSSAC	157	Marie DUMAS DU MASNOIR DE FORMONT	SAINT BRICE
24	Aurélie ROUSSE	BIRAC	158	Éloïse LASSALLE-JAMMET	SAINT CHRISTOPHE
25	Pierre BARBOTEAU	BOISBRETEAU	159	Anne TEILLET	SAINT CIERS SUR BONNIEURE
26	Claire GEORGES	BONNES	160	Pascal DUBUISSON	SAINT CLAUD
27	Stéphane TALLON	BORS DE BAINES	161	Ludovic AUDOUIN	SAINT COUTANT
28	Pierrick PETIT	BORS DE MONTMOREAU	162	Éric LAVOIX	SAINT CYBARDEAUX
29	Jean-Pierre DEMON	BOUCHAGE (LE)	163	Jean-Claude GUILLOT	SAINT GENIS D'HIERSAC
30	Jean-Luc BALLOUT	BOURG CHARENTE	164	Huguette VIEYRES-THEILLET	SAINT GEORGES
31	Jean-François BRUCHON	BOUTIERS SAINT TROJAN	165	Florence DUPUY	SAINT GOURSON
32	Jean-Philippe LAURENT	BRETTES	166	Didier BAUSSANT	SAINT GROUX
33	Micheline BOULAY	BRÉVILLE	167	Bernard DOUTEAU	SAINT LAURENT DE COGNAC
34	Michel BUISSON	BRIE	168	Christophe DAMOUR	SAINT LAURENT DES COMBES
35	Olivier RIVALAN	BRIE SOUS CHALAIS	169	Patrick STRAGIER	SAINT MARTIAL
36	Gérard DUPIC	BRILLAC	170	Christian YUBERO	SAINT MARTIN DU CLOCHER
37	Didier MAUDET	BROSSAC	171	Mathieu COURTIOUX-DELAGE	SAINT MAURICE DES LIONS
38	Alain BESSIERES	CELLEFROUIN	172	Françoise MONNEREAU	SAINT MÉDARD DE BARBEZIEUX
39	Frédéric PARACHOU	CELLETES	173	Allain DUBROCA	SAINT PALAIS DU NÉ
40	Claude BARON	CHABANAIS	174	Marie-Jeanne VIAN	SAINT PREUIL
41	Jeannine DUREPAIRE	CHABRAC	175	Marie-Agnès CHARPENTIER	SAINT QUENTIN DE CHALAIS
42	Joël NOMPEX	CHADURIE	176	Jean-Pierre RIBEREAU	SAINT ROMAIN
43	Jérôme NEVEU	CHALAIS	177	Luc BOURQUARD	SAINT SATURNIN

44	Christian BOULETTE	CHALLIGNAC	178	Marie-Édith PLANTIVERT	SAINT SÉVERIN
45	Benoît GAGNADOUR	CHAMPAGNE MOUTON	179	Mickaël CANIT	SAINT SORNIN
46	Jean-Claude ANNONIER	CHAMPMILLON	180	Jean-Luc MEUNIER	SAINT SULPICE DE COGNAC
47	Didier DUCONGÉ	CHAMPNIERS	181	Geoffroy DUDOUIT	SAINT SULPICE DE RUFFEC
48	Jean-Marie VEYSSIERE	CHANTILLAC	182	Jean-Michel JAVELAUD	SAINT VALLIER
49	Robert CLAEYSSENS	CHARMÉ	183	Séverine CAILLÉ	SAINTE SÈVÈRE
50	Vivian SMEETS	CHARRAS	184	Marie-Josèphe MAHIAS	SAINTE SOULINE
51	Nathalie PERROT	CHASSENEUIL SUR BONNIEURE	185	Rodolphe LACROIX-PERRIN	SALLES D'ANGLES
52	Delphine LAFONT	CHASSENON	186	Gérard SORTON	SALLES DE VILLEFAGNAN
53	Yvonne DEBORD	CHASSIECQ	187	Carine DAULON	SALLES LAVALETTE
54	Pierre LÉVÈQUE	CHASSORS	188	Sylvie ENEE	SAULGOND
55	Jean-François CESSAC	CHÂTEAUNEUF SUR CHARENTE	189	Hilarion NAVECTH	SAUVAGNAC
56	Nathalie BARRE	CHÂTIGNAC	190	Ludovic EPAUD	SAUVIGNAC
57	Martine MAINGUET	CHENON	191	Sophie LAURICHESSE TEXIER	SEGONZAC
58	Patrice BRAUD	CHERVES RICHEMONT	192	Jean-Luc MICHEL	SERS
59	Bruno PAGNOUX	CHÉVRERIE (LA)	193	Jean-Luc GESTREAU	SIGOGNE
60	Marie-Hélène GOUFFRANT	CHILLAC	194	Dominique SARLANGE	SIREUIL
61	Joël SAVIGNAT	CHIRAC	195	Nelly BONNIN	SOUVIGNÉ
62	Xavier LAMIAU	CLAIX	196	Nathalie DURANDET	SOYAUX
63	Yannick LAURENT	COGNAC	197	Vincent ROCHEREAU	SUAUX
64		COULGENS	198	Michelle PERRON	TÂCHE (LA)
65	Nelly COCHARD	COULONGES	199	Danièle DORFIAC	TAIZÉ AIZIE
66	Sébastien PIOT	COURGEAC	200	Mathieu LABARUSSIAS	TERRES DE HAUTE CHARENTE
67	Jacqueline DUCLOUX	COUTURE	201	Pascal VINSONNEAU	TRIAC LAUTRAIT
68	Gisèle DESMORTIER	CRITEUIL LA MAGDELEINE	202	Éric BOUCHET	TUSSON
69	Michel SOURISSEAU	CURAC	203	Murielle ÉTIENNE	VAL DE BONNIEURE
70	Jean-François SERVANT	DEVIAT	204	Isabelle LASNIER	VAL DES VIGNES
71	Élodie CHARRIÈRE	DIGNAC	205	Florient MICHELET	VALENCE
72	Richard ALLIAT	DOUZAT	206	Francis GARCIA	VARS
73	Jean-Michel BODIN	ÉBRÉON	207	Patrice GENDRON	VAUX LAVALETTE
74	Corinne VERGNAUD	ÉCHALLAT	208	Isabelle DELAILLE	VENTOUSE
75	Patrice PETIT	ÉDON	209	Philippe ARPAGIAN	VERTEUIL SUR CHARENTE
76	Francis MARQUET	EMPURÉ	210	Dominique ROLLAND	VIEUX CÉRIER (LE)
77	Philippe DENIMAL	ÉPENÈDE	211	Julien MASSIAS	VIEUX RUFFEC
78	Philippe ADAMY	ESSARDS (LES)	212	Marie-France NORDLINGER	VIGOLLES
79	Roland FOURGEAUD	ESSE	213	Patrick VERGEZ	VILLEBOIS LAVALETTE
80	Jean-Claude LEPREUX	ÉTAGNAC	214	Pierre SOULAT	VITRAC SAINT VINCENT
81	Teddy HILBERGER	EXIDEUIL SUR VIENNE	215	Thierry HUREAU	VOUZAN
82	Carole MOREAU	FAYE (LA)	216	Géraldine JÉRÔME	XAMBES
83	Éric GIRAUD	FLEURAC	217	Michel ANDRIEUX	CA GRAND ANGOULÈME
84	Frantz DOURSON	FONTENILLE	218	Sylvie MOCOEUR	CA GRAND COGNAC
85	Gérard LE HENANFF	FORÊT DE TESSÉ (LA)	219	Philippe BOBE	CC 4B SUD CHARENTE
86	Yves FLAUD	FOUQUEURE	220	Jean-Marc BROUILLET	CC LA ROCHEFOUCAULD PORTE DU PÉRIGORD
87	Stéphane CAHOREL	GARAT	221	Patrick ÉPAUD	CC LAVALETTE TUDE DRONNE
88	Frédéric DEBOISSY	GARDES LE PONTAROUX	222	José DUPUIS	CC VAL DE CHARENTE
89	Isabelle ARNAUD	GENSAC LA PALLUE	223	Thibault SIMONIN	CHARENTE NUMÉRIQUE
90	Paulo DA COSTA	GENTÉ	224	Pierre POUX	PETR PAYS RUFFECOIS
91	Danièle LAMBERT DANAY	GIMEUX	225	Fabrice AUDOIN	SDEG16
92	Matthieu ALIX	GOND PONTOUVRE	226	Jean-Pierre BARDOULAT	SIAEP DU KARST DE LA CHARENTE
93	Thibaud TEXIER	GOURS (LES)	227	Stéphane LAVAUD	SIVOM ASBAMAVIS
94	Isabelle BESSON	GRAND-MADIEU (LE)	228	Anne RIOU	SIVOM DE SAINT FRONT/VALENCE/VENTOUSE
95	Pierrick NICOLEAU	GRASSAC	229	Vincent RINGEADE	SIVOS AGRIS/LA ROCHETTE
96	Line BAUDOUIN	GUIMPS	230	Christine BONNORON	SIVOS ANGEAC-CHAMPAGNE / SALLES-D'ANGLES

97	Aurélien GADRAT		GUIZENGEARD	231	Lysiane QUINTARD	SIVOS ARS GIMEUX
98	Bénédicte GOREAU		GURAT	232	Éric GIRAUD BERNARD	SIVOS ATAV
99	Jean-Luc FRICONNET		HIESSE	233	Jacques DESLIAS	SIVOS BOUTEVILLE
100	Régis MATHA		ISLE D'ESPAGNAC	234	Antonio GONZALES	SIVOS BUNZAC PRANZAC
101	Peggy GUÉRIN		JAULDES	235	Norbert AGUESSEAU	SIVOS CELLETES MAINE DE BOIXE
102	Roseline BANACH		JUIGNAC	236	David CHEVALIER	SIVOS DE CHABRAC/SAINT MAURICE DES LIONS
103	Brice DEZEMERIE		JUILLAC LE COQ	237	Anne TABEL	SIVOS DE COULGENS/JAULDES
104	Pascal KAUD		JUILLÉ	238	Patrice VINCENT	SIVOS DE JULIENNE / SAINT-BRICE
105	Pascal BONNAUD		LACHAISE	239	Alexandre GAUVIN	SIVOS DE L'ÉCOLE DE SAINT EXUPÉRY
106	Jean-Marc CHARRIER		LADIVILLE	240	Christian CROIZARD	SIVOS DE L'ÉCOLE MATERNELLE DE MANSLE
107	Jean-Paul CROCHET		LAPRADE	241	James CHABAUTY	SIVOS MONTIGNAC/MARSAC
108	Yannick WEISSE		LESIGNAC DURAND	242		SIVOS PÔLE ÉDUCATIF AUTOUR D'ALLOUE
109	Jean-Michel THROMAS		LESSAC	243	Jean-Marc DUBOC	SIVOS DE RANVILLE/VERDILLE/ BARBEZIÈRES
110	Philippe ROY		LIGNÉ	244	Denis DUROCHER	SIVOS DE TROIS-PALIS - CHAMPMILLON
111			LIGNIÈRES-AMBLEVILLE	245	Richard ALLIAT	SIVOS ECHALLAT/VAUX ROUILLAC/DOUZAT
112	Éric SARAUX		LINDOIS (LE)	246	Jackie LIZOT	SIVOS FOUQUEURE/TUSSON
113	Dany MENETAUD		LONGRÉ	247	Sophia MOUSSA	SIVOS GRANDE CHAMPAGNE SUD
114	Patrick BOULNOIS		LUPSAULT	248	Cécile VAN DEN BROEK	SIVOS LUSSAC/NIEUIL
115	Emmanuelle CAVICHINI		LUSSAC	249	Marie-France DUMOUT	SIVOS MAREUIL/COURBILLAC/PLAIZAC /SONNEVILLE
116	Thibault COLON DE FRANCIOSI		MAGDELEINE (LA)	250	Sylvie MOCOEUR	SIVOS MOULIDARS/VIBRAC
117	Didier JOBIT		MAGNAC LAVALETTE VILLARS	251	Patrick BERTHAULT	SIVU AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE
118	Sandra PAPILLAUD		MAINE DE BOIXE (LE)	252	Frédéric RÉAUD	SIVU CRÉCHE FAMILIALE DE SAINT YRIEIX
119	Élisabeth DUMONT		MAINXE-GONDEVILLE	253	Zahra SEMANE	SIVU CRÉCHES LA COURONNE/NERSAC/ROULLET SAINT ESTEPHE
120	Romain LABICHE		MAINZAC	254	Christophe MONTEIRO	SIVU DE LA FOURRIÈRE
121	Philippe BOIREAUD		MANSLE LES FONTAINES	255	Alexia RIFFE	SIVU ENFANCE JEUNESSE 16
122	Arlette PERVERY		MARCILLAC LANVILLE	256	Dominique PASQUET	SIVU LUTTE CONTRE LES FLAUX ATMOSPHÉRIQUES (SILFA)
123	Noël TURGNE		MAREUIL	257	Patrick MESNARD	SIVU MONS/ORADOUR
124	Flavien DELÂGE		MARSAC	258	Anne-Laure WILLAUMES-GUILLEMETEAU	SM ACCUEIL GENS DU VOYAGE (SMAGVC)
125	Patrick BORIE		MARTHON	259	Fabienne GODICHAUD	SM ADU PÔLE DE L'IMAGE (MAGÉLIS)
126	Franck RASSAT		MASSIGNAC	260	Christophe AUGIER	SMA BACAB
127	Christophe RENAUD		MESNAC	261	Stéphane BEGUERIE	SYNDICAT AMENAGEMENT DU BASSIN DE LA DRONNE AVAL (SABV)
128	Denis DE PUYDT		MÉTÉRIES (LES)	262	Françoise MICHENAUD	SYNDICAT D'AMÉNAGEMENT DES RIVIÈRES DU BANDIAT DE LA TARDOIRE TE DE LA BONNIEURE (SYBTB)
129	Muriel ENIQUE		MONTBOYER	263	Matthieu LABARUSSIAS	SYNDICAT DE LA CHARENTE AMONT (SMACA)
130	Jacques Albert MOREL		MONTBRON	264	Pascal DUBUISSON	SYNDICAT DES BASSINS ARGENTOR IZONNE ET SON-SONNETTE (SBAISS)
131	Alain DESERT		MONTIGNAC LE COQ	265	Clauddy SEGUINAR	SYNDICAT DES BASSINS CHARENTE ET PÉRUSE
132	Bernard HERBRETEAU		MONTMOREAU	266	Gérard ANDRIEUX	SYNDICAT DU BASSIN DES RIVIÈRES DE L'ANGOUMOIS (SYBRA)
133	Pascal DA SILVA		MORNAC	267	Charles AUDOIN	SYNDICAT PAYS SUD CHARENTE
134	Sylvie MOCOEUR		MOULIDARS			